

## **PROCÉDURE D'UTILISATION DES ORDINATEURS PORTABLES**

Le Service des ressources informatiques supporte au niveau technique les portables achetés par la commission scolaire, une école ou un centre. Cependant, le support se limite à une utilisation normale dans le cadre du travail. Ainsi, seules les applications liées au travail seront supportées **par le personnel du service**. Les logiciels de base sont Microsoft Office, Eudora, Acrobat Reader, McAfee anti-virus et tout autre logiciel essentiel au travail.

### **LOGICIELS :**

Tout logiciel installé de façon illicite ou qui occasionne certains problèmes de fonctionnement de l'appareil sera désinstallé immédiatement. Tous jeux ou autres logiciels non pertinents à la tâche pourront être désinstallés au besoin par le technicien lors d'une demande de support ou d'une situation problème.

### **VIRUS :**

Les virus demandent de plus en plus d'énergie au personnel technique de la commission scolaire. Il est donc important de mettre en place des mesures pour éviter les contaminations.

Compte tenu que l'ordinateur est utilisé à la maison ou à l'extérieur des locaux de la Commission scolaire des Phares, le portable constitue une porte d'entrée pour les virus informatiques. À cet effet, lors de l'installation, le portable est protégé par l'anti-virus de la commission scolaire en l'occurrence McAfee.. ***L'anti-virus est installé par le technicien. Cependant, l'utilisateur du portable est responsable de sa mise à jour. Lors de l'installation initiale, le technicien vous indiquera la meilleure façon (branchement Internet) de récupérer la mise à jour des nouvelles signatures de virus.***

Normalement les mises à jour se font de façon régulière, habituellement une fois par semaine environ. Voici la façon de vérifier que votre anti-virus est à jour :

Sur le site Internet de la COMMISSION SCOLAIRE :

**[www.csphares.qc.ca](http://www.csphares.qc.ca)**

**-Services  
-Service de l'informatique  
-Anti-virus**

Ou voir la procédure qui suit.

# Procédure pour la mise à jour de l'antivirus McAfee

Deux versions de McAfee sont actuellement utilisées soit la version 4.5.1 ou la version « Enterprise » V7.0. Suivez la procédure A) ou B) selon la version installée sur votre ordinateur.

## A) Version 4.5.1 :

### 1. Ouvrez « Console VirusScan ».


Deux techniques :

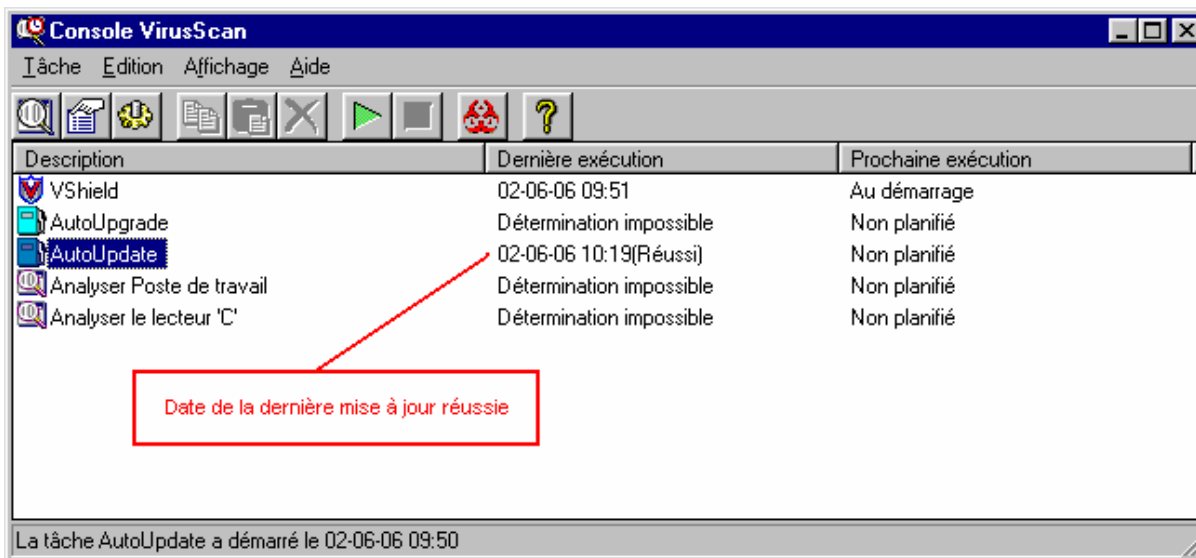
- Avec le menu *Démarrer - Programmes - Network Associates - Console VirusScan*.
- Avec la barre des tâches, double-cliquez sur la loupe.



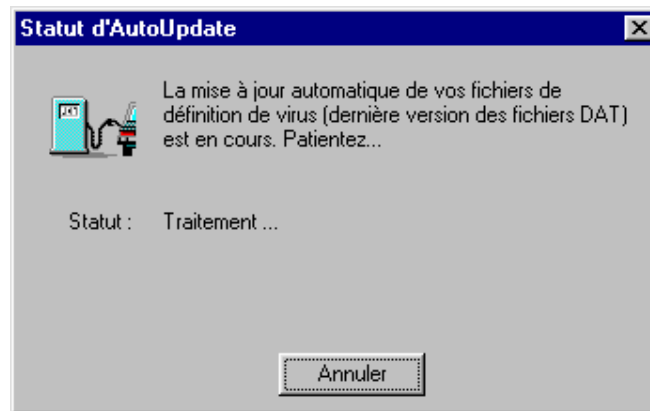
### 2. Lancez « AutoUpdate ».

Deux techniques :

- Sélectionnez « AutoUpdate » et cliquez sur le bouton démarrer. 
- Cliquez droit sur « AutoUpdate » et choisissez *Démarrer* dans le menu contextuel.



### 3. Patientez pendant le téléchargement des fichiers.

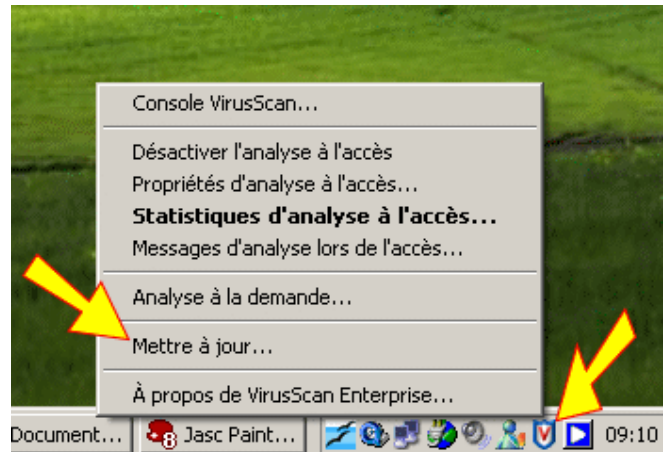


#### 4. La mise à jour des fichiers a réussi.

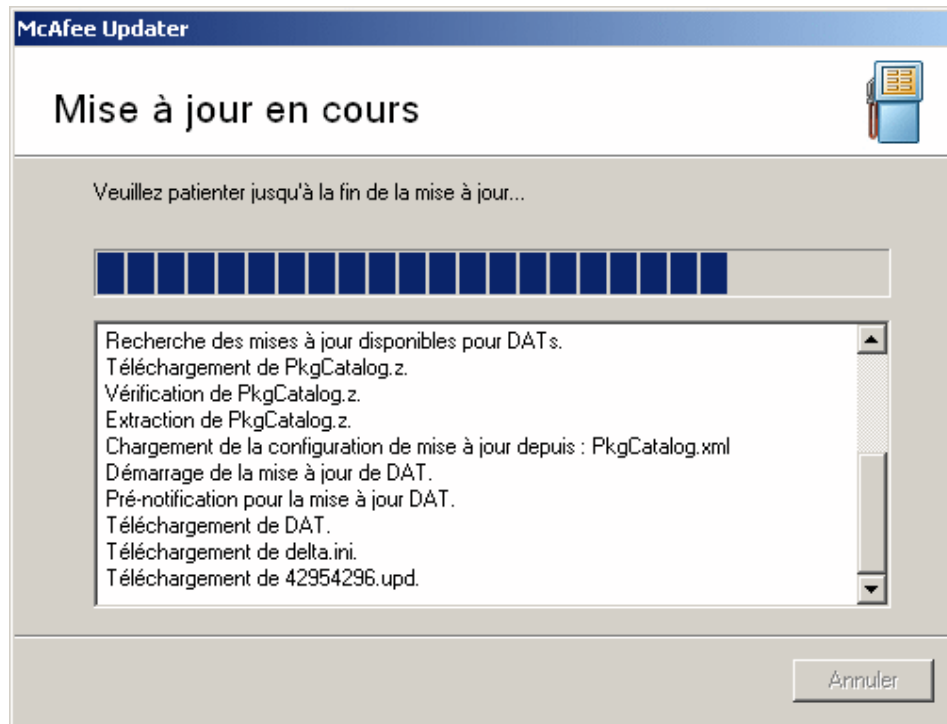
- Cliquez sur *OK* pour continuer.
- Quittez la « Console VirusScan ».
- Votre ordinateur est maintenant protégé contre les nouveaux virus.

## B) McAfee Entreprise v7

1) Démarrer la mise à jour en cliquant avec le bouton droit de la souris sur l'icône de McAfee (  ) et ensuite cliquer sur *Mettre à jour...*



2) Patientez pendant le téléchargement de la mise à jour.



- 3) Cliquez sur le bouton *Fermer* ou attendez qu'il se ferme automatiquement.  
Votre ordinateur est maintenant protégé contre les nouveaux virus.